

Commune: LE GUA
Départ. : ISERE
Canton : PONT-DE-
CLAIX

Envoyé en préfecture le 04/06/2025
Reçu en préfecture le 04/06/2025
Publié le
ID : 038-213801871-20250603-DEL_588_2025-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 JUIN 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 2 juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LE GUA s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. FARLEY Simon, Maire.

Date de la convocation : le 26 mai 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers municipaux votants (présents ou représentés) : 16

Présents : (14)

M. FARLEY Simon, Maire, Mme GLÉNAT Anne, 1^{ère} adjointe, M. PICHON Cyrille, 2^{ème} adjoint, Mme ARDOIN Florence, 3^{ème} adjointe, M. CARTIER Stéphane, 4^{ème} adjoint, Mme FERRARA Sandrine, 5^{ème} adjointe, Mme BRULEY Audrey, Mme REVOL Estelle, M. GANDAIS Cédric, Mme DZAMOUZAKIS Michèle, M. NIGRA Daniel, M. DUSSERT-ROSSET Tristan, Mme LELONG Isabelle, M. SOUCHON Rémy.

Procurations pour l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour : (2)

Mme VEDELAGO Chrystelle a donné pouvoir à Mme GLÉNAT Anne.

M. LEQUIN-SOUCHON Laurent a donné pouvoir à M. M. SOUCHON Rémy.

Absents : (3)

Mme BENELLE Annie, M. REBIFFÉ Guillaume, M. SCUDELER Aurélien.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine FERRARA

DÉLIBÉRATION N° 588-2025 - SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS

M. Le Maire donne la parole à M. Cyrille PICHON, 2^{ème} adjoint qui, après analyse des dossiers de demandes de subventions et validation par la commission finances du 12 mai 2025, propose au Conseil Municipal d'attribuer, pour 2025, les subventions suivantes :

TABLEAU DES SUBVENTIONS budget 2025 (article 6574)

Associations communales culturelles		Demandées	Votées	Demandées	Proposées
Nom		2024		2025	
Histoire et Patrimoine du Gua		200	150	200	150
Journal Le Bruyant		500	500	400	400
Club Serein'Gua		300	300	300	300
Le Gua'Quarrelle		150	50	150	0
Sou des écoles (Les Saillants / St Barthélémy)		2000	1940	2000	1500
Sou des écoles (Prélenfrey)		700	680	700	620
Le Tichodrome (centre de sauvegarde de la faune sauvage)		270	200	280	280
Prélenfrey Animation		1026	500	1026	500
Festi'Village		500	500	500	500
Maison des jeunes de Prélenfrey	x	x	x	x	
St Barth & Co (cree en 2025)				500	450
		9260	4820	6056	4700
Associations communales sportives		Demandées	Votées	Demandées	Proposées
Nom		2024		2025	
Club Alpin Français Vallée de la Gresse		100	100	100	100
Club de Gymnastique Volontaire		3000	3000	3000	3000
Football Club Vallée de la Gresse		1000	1000	x	x
La boule ardente		500	240	250	200
La Gaule de la Vallée de la Gresse - AAPPMA (Pêche)		300	300	300	300
ACCA de Le Gua (Chasse)		200	200	200	200
Tennis club du Gua		1000	765	800	1700
Josace Club				1000	850
		6100	5605	5650	6350
Associations communales voirees		Demandées	Votées	Demandées	Proposées
Nom		2024		2025	
Rugby club Vif Monestier Trièves		350	350	x	x
Association Musicale de Vif		810	330	810	240
Délégués Départementaux de l'Education Nationale	x	x	x	x	x
MFR de Vif	x	x	Libre	x	
MFR de Coublevie			libre	x	
Foyer Socio-Educatif collège de Vif		200	50	x	x
Les Amis de la Vallée de la Gresse	x	x	x	x	x
Ecran vagabond du Trièves	x	x	x	x	x
Groupe solidarité de Vif		100	50	100	50
Ski Surf Passion		800	210	210	210
Ski club Gresse en Vercors	libre		15	x	x
		2260	1005	1120	500
Associations Autres		Demandées	Votées	Demandées	Proposées
Nom		2024		2025	
Souvenir Français (canton de vif)	libre		100	100	100
Secours Populaire (comité de vif)		500	250	600	300
JSP de vif		200	50	100	50
Les Restaurants du Cœur de l'Isère		200	200	200	0
Association française des sclérosés en plaque	libre	x	x	x	
La ligue contre le cancer (comité de l'Isère)	libre	x	libre	x	
LocoMotive	x	x		300	x
		900	600	1300	450
Total		18 520,00 €	12 030,00 €	14 126,00 €	12 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, par 16 voix pour :

- Valide pour 2025, les propositions de subventions aux associations ci-dessus détaillées,
- Précise que les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'exercice ;
- Autorise M. le Maire à verser les sommes allouées à chaque association.

*Certifie le caractère exécutoire de l'acte
compte tenu de son dépôt en Préfecture
et de sa publication le :*

Signature du secrétaire de séance

*Extrait certifié conforme
Le Gua, le 03 juin 2025
Simon FARLEY
Maire de LE GUA*

